



Adultère et divorce

Par Visiteur

Je viens de découvrir à 53 ans que mon mari me trompe, j'ai trouvé dans son véhicule un appareil photo jetable l'ai fait développer, et me suis trouvé en face de photo entre autre d'une femme nue en pleine verdure, j'ai fait savoir à mon mari que je savais qu'il me trompait, il m'a affirmé qu'il ne comptait pas divorcer, mais ne voulais pas rompre , nous vivons ensemble depuis 25 ans et ne sommes mariés que depuis 7 ans , il a deux enfants d'un premier mariage, et il a fait mettre tous les biens à son nom propre, ce qui fait qu'un divorce à l'amiable ne semble pas possible, continuer u semblant de vie de couple ne me semble pas possible, bien que j'aime mon mari, mon avenir professionnel de plus est très instable que me conseillez vous ?

Par Visiteur

Bonjour Madame

Je vous conseille d'essayer de discuter avec votre mari afin de divorcer par consentement mutuel car la procédure sera moins longue et moins onéreuse (vous pouvez prendre un avocat pour deux). S'il ne veut pas vous pouvez engager une procédure pour faute et dans un cas comme dans l'autre demander le cas échéant une prestation compensatoire.

Cordialement